

Image not found or type unknown



Etat des lieux mal fait par l'agent immobilier

Par **ghislaine legrand**, le **21/09/2016** à **16:27**

Bonjour

L'agent immobilier a réalisé dans le cadre de son mandat, l'état des lieux des sortie et d'entrée en même temps avec le locataire sortant et les nouveaux. Cela a été confus et l'agent n'a pas noté de nombreuses anomalies. En tant que propriétaire, je n'ai pas reconnu cet état des lieux et fait des réserves par courrier. L'agent a été rémunéré 2 fois par les anciens et les nouveaux locataires et par moi-même pour l'état des lieux. Je ne suis pas satisfait de la mission car il n'a pas employé les moyens adéquats et notamment pas pris le temps nécessaire pour faire son travail. A qui puis-je m'adresser pour réclamer?